

Les **OSIM** (Organisations de solidarité internationale issues de la migration)

En quête de reconnaissance

Elles seraient environ trois cents en Belgique. Dans le langage des initiés, on les appelle les OSIM (Organisations de solidarité internationale issues de la migration). Ces associations, créées par des représentants des diasporas installées dans notre pays, cherchent aujourd'hui à se faire une place dans le monde de l'aide au développement belge.

Au sein de nombreuses communautés présentes dans notre pays, on peut trouver des associations qui consacrent leurs activités au bien-être de leur région ou pays d'origine. Fonctionnant la plupart du temps de manière artisanale et bénévole, elles interviennent dans des domaines très divers : santé, soutien scolaire, insertion socio-économique, développement culturel. Leurs interventions sont souvent très localisées car, comme l'explique Altay Manco, directeur de l'IRFAM, l'Institut de recherche, de formation et d'action sur les migrations, « *elles sont généralement portées par un petit nombre de personnes originaires de la même région, voire du même village* ». Souvent peu structurées, la plupart d'entre elles n'ont pas d'équipement, voire pas de locaux. Les réunions se font souvent chez l'un des membres, autour d'une tasse de café. Pourtant, depuis quelques années, certaines organisations cherchent à quitter le fonctionnement informel et à se professionnaliser. Fortes de leur expérience ou tout simplement lassées de devoir porter bénévolement de lourdes charges de travail, elles demandent davantage de reconnaissance et de soutien aux pouvoirs publics et aux « acteurs traditionnels » du développement.

Un contexte favorable

Le contexte institutionnel et politique paraît favorable à cette revendication et en est sans doute même un peu à l'origine. Depuis une dizaine d'années, les instances internationales, de l'ONU à l'OCDE, en passant par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, développent en effet une réflexion accrue sur la nécessité de mieux articuler la problématique de la migration avec celle du développement et de favoriser une meilleure intégration des politiques dans ces deux domaines. Dans ce nouveau « binôme des relations Nord-Sud » (1), on reconnaît notamment au migrant le rôle positif qu'il peut jouer en faveur du développement de son pays d'origine.

En Belgique, plusieurs signes montrent que les pouvoirs publics s'intéressent à la question. La Flandre considère ainsi les associations de migrants comme le quatrième pilier du développement, aux côtés des grands acteurs traditionnels que sont la coopération bilatérale, multilatérale et non gouvernementale. La Région wallonne, à travers sa Cellule d'appui pour la solidarité internationale wallonne (CASIW), a déjà soutenu de nombreux projets proposés par des OSIM. Le ministère fédéral de la Co-

pération au développement a débloqué des budgets spécifiques et, du côté des ONG, on assiste depuis quelques années à des tentatives de rapprochement et de collaboration, notamment sous forme de tables rondes, de rencontres et de publications. L'évolution est également perceptible au sein des associations de migrants, conscientes de la nécessité de se fédérer pour acquérir davantage de légitimité et de crédit. Une Coordination générale des migrants pour le développement (CGMD), qui rassemble près de 130 OSIM, a ainsi vu le jour il y a six ans.

Quelle spécificité ?

Si, comme le dit Jean-Pierre Lahaye, coordinateur de la CASIW, « *il devient presque classique aujourd'hui d'intégrer les migrants dans les politiques de coopération au développement* », sur le terrain, les choses ne se font pas toujours sans mal. En guise de pierre d'achoppement, la délicate question de savoir si le migrant, de par son statut, est porteur d'une spécificité, d'une plus-value qui lui vaudrait par exemple d'avoir accès à des lignes de financement spécifiques. Cette revendication, portée notamment par la Coordination des migrants, provoque des réactions nuancées. « *Les migrants sont membres à part entière de la société civile. Qu'ils veuillent y jouer un rôle, c'est entièrement légitime* », reconnaît Stéphane Boul'ch, de l'ONG Cota, chargée de réaliser un rapport d'évaluation sur les activités des OSIM. « *Mais doit-on pour autant faire reposer cette légitimité sur le fait qu'on est migrant et que du coup, on connaît mieux le terrain ? La proximité affective n'est pas nécessairement un critère qualitatif, qui va se traduire par des actions efficaces* ». Jean-Pierre Lahaye constate aussi que le retissage des liens avec la communauté d'origine n'est pas toujours aisé. « *Etre un migrant n'est pas forcément un facteur facilitant. Il y a parfois beaucoup de jalousie quand ceux qui sont partis reviennent dans leur pays* ». Ce fin connaisseur du terrain plaide davantage pour des formes d'organisation mixte. « *Il faut mettre les énergies en commun !* » Wamu Oyatambwe, qui, par le biais de son association, Congo cultures, soutient plusieurs projets de développement au Congo, pense que le migrant possède des atouts que n'ont pas les autres. « *Nous lançons des projets dans des zones où certaines ONG ne vont pas. Qui d'autre pourrait le faire, sinon nous qui sommes originaires de la région ? Il y a des lieux qui ne sont pas accessibles aux expatriés. En pleine guerre,*



Vers un codéveloppement ?

Pour Altay Manco, de l'IRFAM (Institut de recherche, de formation et d'action sur les migrations), les migrants, parce qu'ils sont habitués à jongler avec deux cultures, deux pays, deux réalités, ont un regard novateur et des savoirs spécifiques à la fois sur leur pays d'origine et sur leur pays d'accueil. « *Lorsqu'ils en prennent conscience, ils peuvent jouer un rôle essentiel dans une nouvelle forme de coopération partagée, durable et interculturelle* ». Car l'action des migrants ne s'arrête pas au Sud : outre les projets de solidarité dans le pays d'origine, ils peuvent également jouer un rôle positif en faveur du dialogue interculturel et de l'intégration de leur communauté dans le pays d'accueil. Cette nouvelle forme de coopération, dont le migrant serait l'interface privilégiée, porte un nom : le codéveloppement. Même si tout le monde ne s'accorde pas sur sa définition, il repose sur l'idée de créer un rapport nouveau entre les peuples du Nord et du Sud. « *Il ne s'agit plus de se demander ce que le Nord peut apporter au Sud, mais bien ce que chacun d'eux peut apporter à l'autre* ». Voilà un programme bien actuel ! ■

En savoir +

Une récente publication intitulée « Migration et développement. Politiques, pratiques et acteurs » est téléchargeable en ligne sur www.irfam.org.

nous sommes les seuls à pouvoir y aller. C'est cela notre force ! »

Cette question complexe et intéressante continuera sans nul doute à animer le monde de l'aide au développement dans les prochaines années. ■

(1) Le CNCD a consacré un dossier au thème « Migrations et développement » dans ses Cahiers de la coopération internationale (n° 10, mars 2009). Dans ce dossier, il interroge notamment sur la liaison moins heureuse entre ces deux problématiques, lorsque l'aide au développement est conditionnée à la gestion des flux migratoires. www.cncd.be/IMG/pdf/V4_CAHIER_10.pdf